AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-71 193995

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

MILDIOU - Les fortes chaleurs de ces derniers jours permettent de différer tout traitement jusqu'à un avis ultérieur.

OIDIUM - Surveiller les manifestations de cette maladie sur cépages et vignobles sensibles et intervenir dès qu'il en sera décelé.

VERS DE LA GRAPPE - L'élévation de la température de début juillet a déclenché un vol intense groupé et généralisé de 2ème génération. Il est donc nécessaire d'intervenir dès le 15 juillet en toutes régions.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES - Maintenir la protection dans les vergers contaminés.

CARPOCAPSE - Dans les régions d'altitude élevée mentionnées sur le précédent bulletin, on effectuera le 1er traitement dès réception. Ailleurs renouveler le traitement dans les secteurs où d'abondantes pluies sont tombées les 4 et 5 juillet.

TORDEUSE ORIENTALE - Effectuer un traitement dès réception de ce bulletin dans les régions non concernées par le bulletin du 29 juin. Dans les régions concernées par ce dernier, renouveler au plus tard le 17 juillet les traitements appliqués avant le 4 juillet.

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS (basse vallée du Rhône et zones suburbaines principalement) - Les conditions climatiques étant depuis quelques temps favorables au développement de l'insecte, il sera prudent d'observer les sorties de celui-ci dès la mi-juillet par la pose de gobe-mouches, afin de contrôler des pullulations éventuelles.

CULTURES DIVERSES

PYRALE DU MAIS - Etendre le traitement conseillé par le bulletin du 29 juin, là où il n'a pas été encore effectué.

TORDEUSE DU PIN - Dans les zones froides, faire une 1ère application; la renouveler dans les régions moyennes où elle a été précédemment conseillée.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE ET DE LA TOMATE - Traiter dans les 4 jours après chaque précipitation, ou après irrigation par aspersion sur tomates.

CULTURES MARAICHERES

Rectificatif - Oïdium des cucurbitacées (bulletin N° 129 p.24) lire dimethyrimol 250mg de m;a. par pied en arrosage au lieu de 250gr.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P116